



Changement de nom de famille

Par **barbara75**, le **13/08/2009** à **11:32**

Bonjour,

mon ami a fait l'objet d'une adoption simple en 2005, donc son nom de famille a changé, il porte le nom de l'adoptant en plus.

Lors de la signature nous avons demandé si cela changerait quelque chose et on nous avait dit non. On a découvert par l'administration que le nom avait été modifié. Nous n'avons pas été renseignés correctement.

Nous avons deux enfants, un né en 2003 et un autre né en 2008. Nous ne sommes pas mariés mais pacsés. Nous avons fait le choix lors de la naissance du 1er enfant de ne laisser que le nom du père. Aujourd'hui mes enfants sont obligés de porter un nom composé qui ne rime à rien.

Existe-t-il une démarche possible pour que l'on puisse mettre le nom de la mère en remplacement du nom de l'adoptant.

merci pour votre réponse